



## Les grands pôles urbains et les zones rurales plus exposés au risque de pauvreté

L'approche du désavantage social territorial permet de mesurer les facteurs de risque de pauvreté à un échelon géographique fin, et d'en résumer les différentes dimensions à travers un indicateur synthétique. En Picardie, les risques de pauvreté sont plus élevés dans les pôles urbains et les zones rurales, les espaces périurbains étant plus favorisés. Au delà de son intensité, la déprivation prend des formes différentes selon les territoires. La monoparentalité, l'absence d'équipement automobile, le chômage et un bas niveau de diplôme en constituent les facteurs les plus discriminants.

Martial Maillard, Insee

Complémentaire de l'approche monétaire de la pauvreté, l'analyse de la déprivation ou désavantage social territorial prend en compte un ensemble de privations potentielles qui constituent autant de facteurs de risque de pauvreté. Un indicateur synthétisant ces domaines de déprivation permet de repérer les territoires qui cumulent les facteurs favorisant la pauvreté. Cette approche tient compte des difficultés matérielles (privation de biens) comme des difficultés sociales (isolement). L'indicateur composite synthétise six dimensions de la déprivation à partir de données communales (*figure 1*) : l'activité des individus, leur niveau de formation, leur revenu, leur habitat, leur niveau d'équipement automobile ou encore leur situation familiale (*méthodologie*). Ces facteurs déterminent notamment des difficultés d'accès à l'emploi qui se traduisent par la faiblesse, voire l'inexistence des revenus d'activité et, *in fine*, l'insuffisance des ressources financières.

### L'espace périurbain, socialement plus favorisé

La répartition des communes, en fonction de leur indicateur de déprivation et leur appartenance à un type d'espace du zonage en aire urbaine, conduit à identifier trois catégories au sein du territoire

#### 1 La déprivation est caractérisée par six dimensions

Les neuf indicateurs retenus

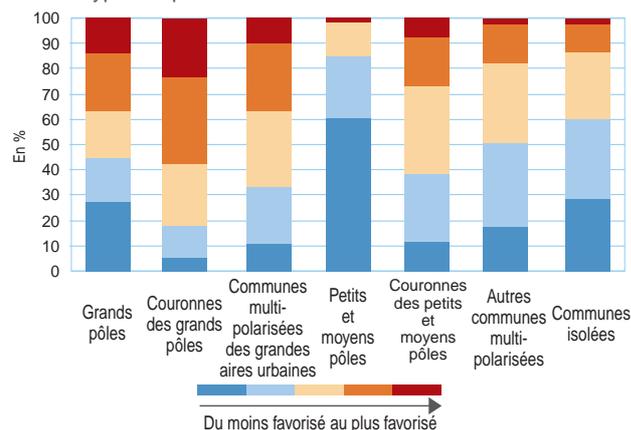
Dimension	Indicateurs retenus	Privation mesurée
Habitat	Nombre de pièces par personne	Place
	Taux de propriétaires	Patrimoine
Composition familiale	Part des familles monoparentales	Un parent
Revenu	Revenu fiscal par unité de consommation médian	Ressources financières
Activité	Taux de chômage	Emploi
Formation	Part des non diplômés	Formation
	Part des diplômés du supérieur	
Mobilité	Part des ménages sans voiture	Mobilité individuelle
	Part des ménages bien équipés	

picard (*figure 2*) : la proportion de communes défavorisées est la plus élevée dans les communes isolées et les pôles urbains (de 27 % à 60 %). À l'opposé, la part de communes défavorisées est la plus basse dans les couronnes des pôles urbains (5 % à 11 %). Les communes multipolarisées des grandes aires urbaines présentent une situation intermédiaire (11 %).

Les territoires les plus diversifiés sont les grands pôles urbains (ex. : Amiens, Saint-Quentin, Beauvais), avec une répartition assez uniforme des communes selon les cinq tranches de l'indicateur de déprivation (*figure 2*). En milieu rural, à l'inverse, les communes favorisées sont très peu représentées, notamment dans les moyens (ex. : Noyon, Péronne, Chauny) et petits pôles (ex. : Hirson, Montdidier, Saint-Just-en-Chaussée).

#### 2 Les petits et moyens pôles et les zones rurales isolées : des risques accrus de pauvreté

Indicateur de désavantage social des communes selon le type d'espace



Sources : Insee, revenus fiscaux localisés 2011 et recensement de la population 2011

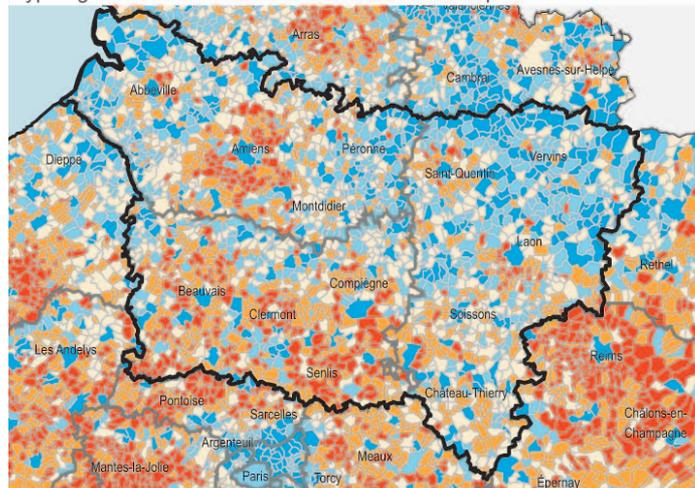
En Picardie, en 2011, la déprivation se concentre dans les villes : les grands pôles urbains<sup>1</sup> regroupent 8 % des communes défavorisées alors qu'ils ne regroupent que 4 % des communes picardes. En dehors des grands pôles urbains, les autres territoires défavorisés sont plutôt ruraux. Ce sont souvent des petits ou moyens pôles, des espaces multipolarisés hors des grandes aires urbaines et des communes isolées du nord-est de l'Aisne (Thiérache), de l'est et de l'ouest de la Somme (Haute-Somme et Vimeu), et du nord de l'Oise (Plateau Picard) (figure 3). Ces résultats rejoignent les constats dressés dans une étude territoriale de la précarité en milieu rural en Picardie<sup>2</sup>. Les communes favorisées par rapport à la déprivation se situent pour les trois quarts d'entre elles dans les couronnes des grands pôles, en particulier dans l'Oise, dans le sud de l'Aisne, mais aussi autour d'Amiens, Abbeville, Saint-Quentin et Laon. Les territoires où la déprivation est la plus présente sont aussi ceux où les taux d'allocataires des prestations de la Caf qui perçoivent un bas revenu sont les plus élevés ; et inversement. Cette caractérisation du territoire picard recoupe la typologie des territoires développée dans une étude de la précarité des jeunes<sup>3</sup>.

### Le désavantage social peut prendre plusieurs formes

Au delà de son intensité, la déprivation ne revêt pas les mêmes formes selon les territoires. La proportion de familles monoparentales, de ménages non équipés de voiture, le taux de chômage et la part de personnes diplômées du supérieur en constituent les facteurs les plus discriminants. À l'inverse, les inégalités sociales se manifestent moins par le nombre de pièces par personne. Particulièrement touchées par la déprivation, les petites et moyennes aires urbaines cumulent l'ensemble des facteurs de désavantage social. Au contraire, les couronnes des grands pôles, espaces favorisés, associent l'ensemble des facteurs favorables. Un taux de chômage élevé est une caractéristique commune à l'ensemble des territoires défavorisés. Par contre, la part plus élevée de familles monoparentales concerne les petits et moyens pôles et dans une moindre mesure leurs couronnes et les grands pôles. Dans les communes plus rurales, des revenus

### 3 Les territoires périurbains : des espaces favorisés

Typologie des communes selon l'indicateur de déprivation en 2011



©IGN-INSEE2015

Du moins favorisé au plus favorisé

Sources : Insee, revenus fiscaux localisés 2011 et recensement de la population 2011

Insee Picardie  
1, rue Vincent Aurioi  
CS 90402  
80004 Amiens Cedex 1

Directrice de la publication :  
Yvonne Pérot

Chef du service Études-Diffusion :  
Danièle Lavenseau

Rédactrice en chef :  
Nathalie Salomon

ISSN : 2416-8963  
© Insee 2015

### Pour en savoir plus

- *Plus on s'éloigne des centres urbains, plus les habitants sont fragilisés*, Insee Picardie Analyses n°79 - mai 2013
- *En Picardie, la pauvreté touche plus les jeunes et les familles*, Insee Analyses Picardie n°5 - février 2015
- *Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (EU-Silc/SRCV)*, Insee, Économie et Statistique n°469-470 - juillet 2014

### Méthodologie

Pour chaque commune, les six dimensions de la déprivation sont caractérisées au total par neuf indicateurs (figure 1). Chaque indicateur est réparti en 5 tranches dont les bornes sont déterminées à partir de l'analyse de leur distribution sur les communes. Pour chaque indicateur, une note est attribuée à toutes les communes en fonction de leur tranche dans laquelle la valeur de l'indicateur se positionne. Pour les dimensions caractérisées par deux indicateurs, ces notes varient de -2 (tranche la plus défavorable) à +2 (tranche la plus favorable), et entre -4 et +4 pour les dimensions caractérisées par un seul indicateur.

Ces notes sont sommées pour obtenir un indice synthétique communal de déprivation dont les valeurs s'échelonnent théoriquement entre -24 et +24. Elles sont ensuite réparties en 5 classes d'intensité de la déprivation.

plus bas et une plus forte proportion de non diplômés favorisent plus la précarité. Enfin, le fait de ne pas posséder de voiture est plus fréquent dans les petites et moyennes aires et dans les communes rurales isolées, mais aussi dans les grands pôles urbains, où l'offre de transport en commun est conséquente.

### Avec la crise, la déprivation s'étend

Une typologie identique réalisée pour l'année 2006 permet de comparer la situation d'après la crise de 2008-2009 à celle d'avant. Les communes défavorisées ou un peu défavorisées au regard de la déprivation regroupent 63,4 % des Picards en 2011. Cette proportion est en hausse de +2,3 points par rapport à 2006, ce qui correspond à 60 000 personnes de plus. Les communes pour lesquelles la situation s'est dégradée de 2006 à 2011 rassemblent 372 000 habitants en 2011. Alors que les communes qui ont connu l'évolution opposée comptent 181 000 habitants en 2011, soit deux fois moins. ■

<sup>1</sup>En Picardie, les grands pôles sont Amiens, Beauvais, Creil, Saint-Quentin, Compiègne, Soissons, Laon, Abbeville, Château-Thierry et Senlis. Les moyens pôles sont Tergnier, Chauny, Noyon et Péronne, et les petits pôles Hirson, Albert, Ham, Roye, Friville-Escarbotin, Guise, Doullens, Montdidier, Bohain-en-Vermandois, Saint-Just-en-Chaussée, Vervins, Feuquières-en-Vimeu - Fresnesville, Grandvilliers, Nesle, Feuquières, Le Nouvion-en-Thiérache et Aumale.

<sup>2</sup>Plus on s'éloigne des centres urbains, plus les habitants sont fragilisés, Insee Picardie Analyses, n°79, mai 2013.

<sup>3</sup>En Picardie, la pauvreté touche plus les jeunes et les familles, Insee Analyses Picardie, n°5, février 2015.

### Définitions

**Aire d'influence des villes** : une **grande aire urbaine** est un ensemble de communes constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaillent dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. La notion d'aire urbaine permet ainsi de définir un concept de grande ville ou métropole à l'aide d'une approche fonctionnelle et économique.

De la même façon, le zonage en aires urbaines 2010 définit les **moyennes aires** (pôle de 5 000 à 10 000 emplois) et les **petites aires** (pôle de 1 500 à 5 000 emplois). Les communes multipolarisées sont des communes situées hors des aires, dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaillent dans plusieurs aires, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles. Les autres communes en dehors des aires sont les **communes isolées, hors influence des pôles**.



Insee  
Mesurer pour comprendre